

Présents :

Municipalité : Mme De Beaucorps (conseillère municipale chargée de la vie scolaire)

Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Lefort-Oger

Délégué Départemental de l'Education Nationale : M. Travers

Représentant(e)s des parents d'élèves : Mme Becharel, Mme Bigué, Mme Delaunay, Mme Hugoneng de Labonnefon, Mme L'Hermitte, Mme Mondesir, Mme Piron, Mme Richard,

Enseignant(e)s : Mme Audo, Mme Bourgain, Mme Clérotte, Mme Dolbois, Mme Fronty, Mme Havage, Mme Honoré, Mme Houitte, Mme Lalloué, Mme Le Bail, Mme Mahé, M.Naumiak, Mme Poisson, Mme Rivas, M.Thébault (directeur), Mme Tiercelin

RASED :

Invités : Mme Labbé (ATSEM), M. Bonnin (périscolaire), Mme Bourget et Mme Rivière (Dispositif de Réussite Éducative)

Excusés :

Municipalité : M. Rapinel (Maire)

Inspectrice de l'Education Nationale :

Représentant(e)s des parents d'élèves : Mme Burnet, Mme Busson, Mme Canto Larèze, Mme Courtois, Mme Delacroix, Mme Fontaine, M. Gauchet, Mme Guihard, Mme Hughes, Mme Lhermet, Mme Rochon, Mme Vezie.

Enseignant(e)s : Mme Boulbria, Mme Guélou, Mme Henry, Mme Salducci-Guilloux, Mme Simon, Mme Vandame.

RASED : Mme Pasquet, Mme Hue

Documents envoyés avec l'invitation:

Documents distribués durant la séance:

Secrétaire de séance : Mme Lalloué

1. Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 9 novembre 2021

Compte rendu adopté (Pour: 24 , Contre: 0 , Abstention: 1)

2. Plan numérique, renouvellement des équipements informatiques ;

M. Travers, DDEN de l'école, a terminé la mise à jour de tous les ordinateurs. Ce travail lui a demandé une année et demie. Il remercie la mairie qui a acheté 6 SSD.

Les membres du conseil d'école le remercie chaleureusement pour ce travail.

Dans le cadre du plan numérique, l'école a obtenu une subvention qui lui permettra d'équiper d'un ENI de neuf à onze classes de l'élémentaire.

Les services techniques devront installer 4 prises de courant dans chaque salle. Les tableaux actuels seront fixés de part et d'autre des ENI.

3. Rentrée 2022

Une classe a été fermée lors de la carte scolaire. Cela concerne une classe de CE1.

4. Circulation aux abords de l'école et stationnement côté maternelle **Mobilités douces**

La mairie a lancé un projet de développement des mobilités douces.

Le secteur de l'école sera prioritaire avec un début des travaux pour 2023. Le projet n'est pas encore définitif. En voici les grandes lignes :

- mise en sens unique des rues Chateaubriand, des Carmes et de la Porte Saint-Michel.
- réalisation d'un plateau (passage piétons) rue de la Porte Saint-Michel.
- mises en place d'abri vélos, d'arrêts minute et de places pour PMR.
- pistes cyclables.
- élargissement du trottoir côté maternelle.
- Le nombre de places de stationnement côté maternelle pourrait être diminué. Possibilité de stationner sur le parking du Dojo. L'idée est de favoriser les mobilités douces et non de créer plus de places de parking (pour inciter les gens à abandonner la voiture).

Ce dernier point provoque des réactions :

- Pour se rendre du parking du Dojo à l'école, il faut traverser une route très passante. Le passage piétons n'est pas surélevé. Les trottoirs du pont ne sont pas très larges.
- pour les parents avec des enfants de maternelle et plus jeunes, il est pratique de stationner près de l'école.
- beaucoup de parents utilisent la voiture car ils partent au travail ensuite. Un stationnement trop éloigné leur ferait perdre du temps (stress...).

Le directeur invite les RPE à rencontrer Monsieur le Maire pour lui faire part de leurs remarques. Il estime que les aménagements proposés vont favoriser les mobilités douces, fluidifier le trafic et améliorer la sécurité. Il souhaite que le nombre de places de stationnement actuel soit conservé.

Agents municipaux

Les RPE souhaiteraient qu'un agent municipal soit présent aux deux sorties de l'école pour faire la circulation et assurer les traversées des enfants.

Mme De Beaucorps explique que ce n'est pas possible pour des raisons budgétaires et de disponibilités des agents actuels.

Elle va demander à l'agent posté actuellement côté élémentaire d'aller de temps en temps côté maternelle.

Panneaux de signalisation

Des panneaux de signalisation aux abords des portails de l'école sont à l'étude.

5. Suivi des travaux(procédures sur les « désordres ») ; Petits travaux/aménagements ; Gros travaux

Procédures sur les désordres (coursives, ascenseur, préaux):

Il n'y a toujours pas de retour de l'expert judiciaire. Il demande plein de documents au service technique.

Pigeons

Les filets installés sont très efficaces. Les cours sont propres.

Il faudrait équiper la coursive du 1^{er} étage car les pigeons peuvent toujours s'y poser et il y a des déjections au sol.

Rideaux classe C205 (à côté de celle de Mme Simon).

La première demande avait été effectuée en 2020. Les rideaux sont prévus au budget de cette année.

Porte de la salle M04

Les utilisateurs peuvent se faire mal en se coinçant les doigts au niveau de la poignée. Mme De Beaucorps a relancé les services techniques.

Stores Maternelle

La façade Est a été équipée avec de nouveaux stores. Ils semblent de bonne qualité. Ils remontent automatiquement s'il y a trop de vent et également à partir d'une certaine heure le soir.

Classe D003

Au niveau du puits de lumière, il y a des infiltrations d'eau et d'air.

Mme De Beaucorps demande au directeur de refaire une demande d'intervention et de la mettre en copie.

Salle de motricité

Il n'y a pas de système anti pince-doigts sur la porte de la salle de motricité.

Marelle

Dans la cour de l'élémentaire, une marelle collée au sol s'effrite au niveau d'un angle.

Chauffage salles M101 et M102

Le chauffage est difficile à régler dans ces classes (le technicien de la ville intervient très fréquemment). Il fait soit trop froid, soit trop chaud. Des travaux ont été prévus par la ville.

Affichage

Les RPE souhaitent avoir un espace dédié sur les panneaux d'affichage (l'équivalent d'une feuille A4 sous leur trombinoscope).

6. Organisation de l'accueil dans les classes de maternelle

Les RPE souhaitent avoir des précisions sur les horaires de début des cours.

Le directeur rappelle que les cours débutent à 8h45 et que les portails sont ouverts à 8h35. Les enseignantes doivent assurer l'accueil des élèves dès 8h35 dans leur classe, depuis toujours en maternelle et depuis quelques mois en élémentaire (COVID).

Réglementairement, dix minutes avant le début des cours, les enfants passent sous la responsabilité de l'éducation nationale.

Le soir, les cours finissant à 16h30, les portails peuvent être ouverts avec un léger retard, le temps que l'enseignante chargée de l'ouverture arrive.

7. Réunion de rentrée

Les RPE demandent si l'organisation de réunions de rentrée est obligatoire.

Le directeur va consulter l'inspectrice.

8. Temps calme pour les GS

Les RPE souhaitent savoir comment est organisé le temps calme pour les GS.

Dès la fin du repas, les GS vont dans la salle de motricité durant une quinzaine de minutes. Une histoire leur est lue et ils écoutent une musique douce.

Des parents souhaitent que ce temps calme dure plus longtemps.

Les enseignantes de GS souhaiteraient au contraire qu'il dure moins longtemps aux beaux jours afin que les élèves puissent se « défouler » plus longtemps sur la cour et être plus calmes lors de leur retour en classe.

Mme Labbé explique qu'une seule ATSEM surveillant les GS, une surveillance dans la salle de motricité est plus facile que sur la cour.

9. Climat scolaire ; Violence à l'école et "harcèlement" scolaire

Méthode de la Préoccupation Partagée

Dans le cadre du programme PHARE, les écoles ont été formées à la MPP. Dans notre école, les enseignantes, des ATSEM et des membres du périscolaire se sont réunis le 24 novembre. Une cellule bien-être a été constituée.

Si un enfant est en souffrance, il faut que ses parents en fassent part à l'école.

Le DDEN indique qu'il peut également intervenir en tant que médiateur.

Questionnaire climat scolaire

Mme Piron (RPE) rappelle l'objectif de ce questionnaire et le cheminement qui avait été prévu pour son élaboration et sa diffusion.

Ce questionnaire a été distribué en janvier pour être rempli par les familles et retourné ensuite aux RPE pour qu'ils puissent le dépouiller.

Elle souhaite récupérer les réponses afin de pouvoir faire un retour aux familles.

Des questionnaires complétés ont été retournés aux RPE mais beaucoup d'enseignantes ont choisi de le faire compléter en classe et d'en assurer le dépouillement. En effet, elles ont estimé qu'il y avait des problèmes au niveau de certaines questions, que, pour certaines questions, la correspondance avec les smileys n'était pas correcte, et que, selon des sources syndicales, il y aurait des problèmes de légalité.

Les synthèses réalisées par les enseignantes ont été transmises aux RPE.

Concernant la forme du questionnaire, Mme Piron regrette que les enseignantes ne soient pas venues à la réunion consacrée à son élaboration.

M. Thébaud explique qu'il était prévu qu'un conseil des maîtres soit consacré à ce questionnaire. En raison de l'épidémie, ce conseil n'a pas pu se réunir.

Les enseignantes indiquent qu'elles ont ressenti une méfiance, une non-confiance sur ce qu'elles faisaient en classe en éducation morale et civique.

M. Bonnin (responsable du service périscolaire) vient de prendre ses fonctions au sein de l'école. Il porte donc un regard neuf sur ce qu'il s'y passe. Il constate que c'est une école où se passent plein de belles choses et que les enfants sont sympathiques. Le climat n'y est pas violent. Son équipe est constituée d'animatrices et animateurs très impliqués qui ont très envie de mettre en place de nouveaux projets.

Mme L'Hermitte (RPE) qui a des enfants dans cette école depuis 2007, explique qu'elle est très satisfaite de l'ambiance qui y règne.

Le directeur rappelle que certaines mesures mises en place en raison de l'épidémie ont amélioré le climat scolaire :

- En élémentaire, l'accueil du matin se fait dans les classes ce qui a supprimé l'agitation du matin et du début d'après-midi. Par contre, il faut du personnel pour surveiller les escaliers.
- Récréations décalées : moins d'élèves se trouvent au même moment sur les cours. Les plus jeunes ne sont plus mélangés avec les grands.

10. Point sur la cantine et la garderie

M. Bonnin indique qu'un projet Éducatif de Territoire va être élaboré. Les parents et les enseignantes y seront impliqués.

Les conditions d'accueil de la garderie vont être revues pour correspondre aux normes Jeunesse et Sport.

Des animatrices vont être titularisées pour qu'il y ait des adultes référentes sur plusieurs années.

11. Dispositif de Réussite Éducative

Le DRE est en cours de relance.

Mme Bourget a été recrutée sur le poste de coordinatrice. En plus d'Antoinette Rivière, deux autres référentes de parcours seront embauchées.

Les référentes interviendront sur les différentes communes de la Com-Com. Les parents pourront solliciter directement le DRE

Le DRE partira des besoins pour monter les ateliers nécessaires.

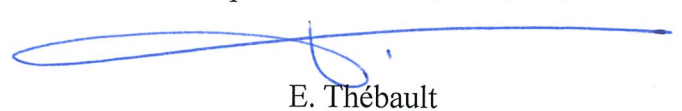
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

La secrétaire de séance



A. Lalloué

Le président du conseil d'école



E. Thébault

Retrouvez ce compte rendu sur le site internet de l'école:

www.ecolepubliquelouisemichel.fr